

**EXTRAIT DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL DE SAINT-AY**

CONSEIL MUNICIPAL DU 09 MARS 2020

N° 2020-028

Finances

**Budget Annexe Eau potable – Compte Administratif 2019
Approbation et autorisation de signer**

Le Conseil municipal de la Commune de Saint-Ay (Loiret), légalement convoqué le 02 Mars 2020, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie, à 20h30, sous la présidence de monsieur Frédéric CUILLERIER, Maire.

Présents :

Frédéric CUILLERIER, Serge LEBRUN, Pascal FOULON, Dominique RENAULT, Jean-Marc MASSE, Marie-Françoise QUÉRÉ, Joël GIRARD, Daniel BOCQUET, Adeline BOIZARD, Carl LEQUERTIER, Stéphanie CHANE-CHU, Éric DODET, Valérie LABOUCHRA, Laurent JUTIGNY, Christine GOBLET, Gilles HUBERT, Jacqueline BLIN et Raymond DOUARE.

En exercice : 22

Présents : 17

Votants : 21

Excusés :

Céline JUNGES - GIRLANDA, Vanessa RICHARD, Anne D'AUX, Nathalie GUILLOTEAU.

Pouvoirs :

Vanessa RICHARD à Marie-Françoise QUERE, Anne d'Aux à Pascal FOULON, et Nathalie GUILLOTEAU à Carl LEQUERTIER.

Secrétaire auxiliaire : Alexandra BIE-BOUGARD.

N° 2019-028
Finances - Budget Annexe Eau potable – Compte Administratif
Approbation et autorisation et signer

Envoyé en préfecture le 27/03/2020
Reçu en préfecture le 27/03/2020
Affiché le 
ID : 045-214502692-20200309-DCM_2020_028-DE

Monsieur l'Adjoint aux Finances présente aux membres du Conseil municipal le Compte Administratif 2019 du service public de l'Eau potable.

SECTION D'EXPLOITATION	
RECETTES REALISEES	47 750,43 €
DEPENSES REALISEES	27 505,42 €

La section de fonctionnement laisse apparaître un excédent pour l'exercice de 20 245,01 €.

Les recettes sont principalement constituées de la redevance, dite « surtaxe eau », payée par les usagers du service.

Les dépenses sont constituées du paiement des intérêts de la dette ainsi que des dotations aux amortissements des immobilisations.

Le résultat de clôture cumulé de la section d'exploitation pour 2019 présente un excédent de 43 381,68€, et se décompose comme suit :

Report de l'année n-1 de..... 23 136,67 €
Résultat de l'année n de..... 20 245,01 €

SECTION D'INVESTISSEMENT	
RECETTES REALISEES	21 075,82 €
DEPENSES REALISEES	34 330,55 €

La section d'investissement laisse apparaître un déficit de 13 254,73 € pour l'exercice 2019.

Le résultat de clôture cumulé de la section d'investissement présente un excédent de 1 690,70 € décomposé comme suit :

Report de l'année n-1 de..... 14 945,43 €
Résultat de l'année n de..... – 13 254,73 €

Il est demandé au Doyen d'âge du Conseil municipal de bien vouloir faire approuver le compte administratif 2019 du service de l'Eau potable par l'Assemblée délibérante.

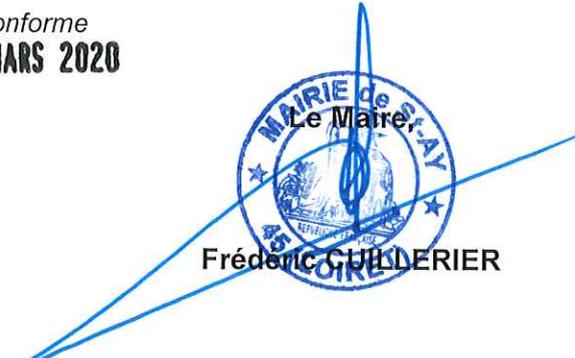
La doyenne du Conseil municipal Jacqueline BLIN fait procéder au vote.

ADOPTÉ À LA MAJORITÉ DES VOTANTS :

21 POUR : Serge LEBRUN, Marie-Françoise QUERE, Pascal FOULON, Vanessa RICHARD, Dominique RENAULT, Anne d'AUX, Jean-Marc MASSÉ, Joël GIRARD, Jacqueline BLIN, Raymond DOUARE, Daniel BOCQUET, Gilles HUBERT, Carl LEQUERTIER, Éric DODET, Valérie LABOUACHRA, Laurent JUTIGNY, Céline GIRLANDA, Adeline BOIZARD, Stéphanie CHANE-CHU et Nathalie GUILLOTEAU.

1 NON VOTANT : Frédéric CUILLERIER.

Pour extrait certifié conforme
A Saint-Ay, le **12 MARS 2020**



Le Maire,
Frédéric CUILLERIER

N° 2019-028
Finances - Budget Annexe Eau potable – Compte Administratif
Approbation et autorisation et signer

Envoyé en préfecture le 27/03/2020
Reçu en préfecture le 27/03/2020
Affiché le 
ID : 045-214502692-20200309-DCM_2020_028-DE

Certifié exécutoire
Compte-tenu de la transmission en Préfecture le
Et de l'affichage le
Pour le Maire,
La Directrice Générale des Services,

Alexandra BIE-BOUGARD.